

Uw andere vraag over de taskforce is vanmorgen aangekomen. Daarover was een vergadering belegd, maar die is om diverse redenen niet kunnen doorgaan. Niemand wist mij echter te zeggen wat die redenen waren.

Over de Maghrebijnse straatkinderen heb ik echter geen speciale extra informatie gekregen.

09.08 Ben Segers (sp.a): Mijnheer de voorzitter, goed, dan laat ik die vraag vallen. Als er hierover toch nog informatie binnenkomt, zou ik het appreciëren dat die per mail wordt bezorgd.

De **voorzitter**: Ik heb een mededeling voor de commissieleden: er zijn een aantal mogelijkheden om de vragen te hernemen. Men kan ze schriftelijk indienen of laten agenderen op een volgende commissievergadering, want de minister kan vandaag maar blijven tot 17.00 uur. Wij zullen ons haasten, zodat vandaag zoveel mogelijk vragen behandeld kunnen worden.

10 Question de Simon Moutquin à Maggie De Block (Affaires sociales, Santé publique, Asile et Migration) sur "Les tentatives d'expulsion d'un jeune Somalien" (55002116C)

10 Vraag van Simon Moutquin aan Maggie De Block (Sociale Zaken, Volksgezondheid, Asiel en Migratie) over "De pogingen om een jonge Somaliër het land uit te zetten" (55002116C)

10.01 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, nous sommes plusieurs parlementaires à avoir interpellé le gouvernement sur les tentatives d'expulsion d'un jeune Somalien de 19 ans.

L'Office des Étrangers a tenté, à cinq reprises, d'opérer un retour forcé sur cette personne. Au retour de la troisième tentative d'expulsion, une plainte au pénal a été déposée pour des faits présumés de violences qui auraient été commises par la police chargée des rapatriements: insultes, propos racistes, coups, humiliations, etc. Ces accusations sont graves. Malgré cette plainte déposée, une quatrième tentative de retour forcé a eu lieu le 2 décembre 2019 qui n'a pas abouti en raison de l'opposition de certains passagers.

Entre-temps, vous nous avez informés du fait que l'Office des Étrangers n'avait pas pris connaissance de cette plainte, manque d'information corrigé puisque nous sommes plusieurs élus à vous avoir interpellée sur la question et que le sujet a largement été traité dans la presse.

Le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, j'apprenais qu'une nouvelle tentative, avait eu lieu.

Madame la ministre, vu la plainte déposée pour des faits présumés de violences policières, pourquoi l'Office des Étrangers ne suspend-il pas la procédure d'expulsion? Comment est-il possible que les tentatives de retour se suivent alors que des visas avec la Somalie sont nécessaires? Un *memorandum of understanding* a été conclu en 2016 avec la Somalie pour organiser les retours dans ce pays? Quel en est le contenu? Est-il lié à la situation sécuritaire et humanitaire sur place?

10.02 Maggie De Block, ministre: Monsieur le président, monsieur Moutquin, il me semble qu'une question d'actualité m'a déjà été posée au sujet de ce ressortissant somalien.

Depuis, la justice n'a pas demandé une suspension de l'éloignement. Je tiens à souligner que la plainte porte sur une tentative d'éloignement qui a eu lieu en juillet. Les pouvoirs compétents ont donc eu largement le temps d'entendre le plaignant. En tout état de cause, après la tentative d'éloignement dont question, l'intéressé n'a introduit aucune plainte.

Les documents de voyage étaient toujours en règle. Dans le cas contraire, le transporteur aurait refusé de prendre en charge les intéressés.

Le protocole d'accord entre la Belgique et la Somalie a été signé le 14 décembre 2016. Cet accord régit le retour des ressortissants somaliens qui séjournent irrégulièrement sur le territoire belge. Il précise la procédure à suivre pour identifier et rapatrier des ressortissants somaliens à Mogadiscio. Le texte respecte la réglementation belge et internationale en vigueur en matière d'identification et de retour.

10.03 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Mon collègue Rigot vous avait interpellée en séance plénière sur la question, et vous aviez répondu à l'époque que l'Office des étrangers n'avait pas d'information sur cette plainte. Or, entre-temps, l'Office des étrangers a eu l'information puisqu'une plainte a bien été déposée, contrairement à ce que vous affirmez. Maintenant, on nous dit qu'une plainte n'est pas nécessairement suspensive d'une expulsion. C'est ce que j'entends. Il s'agit quand même d'un jeune de dix-neuf ans qui est en centre fermé depuis plus de dix mois. Il a connu cinq tentatives d'expulsion. On lui répond: "La plainte que vous déposez, qui concerne potentiellement des faits graves, pour laquelle

vous allez sans doute devoir être entendu, ne vous protégez pas d'une sixième tentative d'expulsion". J'ai un peu de mal à concevoir qu'une telle politique migratoire est humaine quand j'entends des choses pareilles. Le cas de ce jeune est exemplatif de vices de procédure et de problèmes beaucoup plus globaux dans les centres fermés. Je suis étonné de votre réponse. Je vous encourage à vous pencher sur ce dossier et à stopper cet acharnement contre ce jeune de dix-neuf ans.

10.04 **Maggie De Block**, ministre: Ce qui est étonnant, c'est que comme député, vous ayez des problèmes avec un ministre qui respecte les lois et avec une politique évidemment honnête, humaine mais ferme, et qui respecte les lois, et c'est ce que je fais. Si cela vous étonne, et que vous me posez de telles questions, c'est bizarre. Je n'ai pas l'intention de faire autre chose que ce que la loi prévoit. Cette personne doit être rapatriée, c'est tout. C'est ce que l'on fait.

10.05 **Simon Moutquin** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, à aucun moment je n'ai personnifié le problème en l'identifiant à votre travail. Je questionne notre politique belge. Nous pouvons avoir des sensibilités et des solutions différentes sur la question migratoire mais nous pouvons nous retrouver autour de cas comme celui-là. Vous avez une possibilité de le régulariser par le 9bis. Vous avez un pouvoir subsidiaire sur des cas comme celui de ce jeune.

Vous parlez de respecter la loi. Son temps de détention est gigantesque. Les conséquences psychologiques sur ce jeune dont on a tenté l'expulsion à cinq reprises sont présentes. Ne m'accusez pas de personnifier la question de ce jeune Somalien en l'associant à votre travail, que je reconnais être plus responsable que celui de votre prédécesseur. C'est avant tout une question humaine et de droit, plus qu'une question de personne.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

11 **Vraag van Darya Safai aan Maggie De Block (Sociale Zaken, Volksgezondheid, Asiel en Migratie) over "De asielaanvragen voor de maand november 2019" (55002157C)**

11 **Question de Darya Safai à Maggie De Block (Affaires sociales, Santé publique, Asile et Migration) sur "Les statistiques de novembre 2019 en matière d'asile" (55002157C)**

11.01 **Darya Safai** (N-VA): Mevrouw de minister,

het aantal asielaanvragen is na de piek in oktober opnieuw licht gedaald. In november kwamen 2 452 mensen aankloppen bij het asielloket, maar daarbij dient te worden opgemerkt dat het asielloket door de vele verlofdagen die maand maar 19 dagen open was.

De instroom blijft op recordhoogte sinds de Europese Migratiecrisis van 2015. In de eerste elf maand van 2019 zijn er ruim 2 000 asielaanvragen meer dan in heel 2018.

Daar hoort de kanttekening bij dat de cijfers in november 2018 een tijd kunstmatig zijn gedrukt door een daglimiet op het aantal aanvragen bij het asielloket. Die was ingevoerd door toenmalig staatssecretaris voor Asiel en Migratie Theo Francken om de druk op de opvang te temperen na een toeloop in de maanden ervoor.

De impact van de Spanjeroute op de asielcijfers blijft merkbaar. Dit jaar waren er 2.312 asielaanvragen van Palestijnen en 2.807 van Salvadoranen. De vaststelling is al langer dat Palestijnen en Salvadoranen visumvrij naar Madrid vliegen en doorreizen naar Brussel om een asielaanvraag in te dienen.

Mevrouw de minister, hebt u dit al aangekaart bij de Europese Commissie en gevraagd om de visumvrijstellingen in te trekken? Zo neen, waarom niet? Welke concrete maatregelen gaat u ondernemen om de instroom via de Spaanse luchthavens te stoppen?

11.02 **Minister Maggie De Block**: De visumvrijstelling is echt een probleem. Dat is een Europese bevoegdheid. Ik heb dit uiteraard al op Europees niveau aangekaart, maar om die op te heffen moet er een akkoord van alle lidstaten zijn. Dat gaat dus niet van vandaag op morgen.

De Commissie strijdt samen met de lidstaten tegen het misbruik van visumvrijstellingen. Het is zo dat dit is aangekaart, maar de intrekking is niet eenvoudig. Er zijn strikte criteria en complexe procedures die moeten worden gevolgd. Dit kan pas worden ingetrokken als het overleg met het land mislukt en nadat minder ingrijpende maatregelen geen effect lijken te hebben. Alleen een stijging van het aantal aanvragen om internationale bescherming is bovendien niet voldoende voor een intrekking.

De administratie volgt het probleem van dichtbij op. In oktober 2019 heeft het commissariaat-generaal een mededeling gedaan om een einde te maken aan bepaalde ideeën.